

REPÈRES

Fermage : +2,26 %

Du 1^{er} octobre 2007
au 30 septembre 2008.

EMPLOI

**Le Smic : 8,71 €
au 1^{er} juillet 2008**

Le taux du salaire minimum de croissance est majoré de 0,90% à compter du 1^{er} juillet 2008. Le taux horaire passe de 8,63 € à 8,71 €, ce qui correspond pour 151,67 heures à 1.321,02 € (au lieu de 1.308,88 €).

TIPP

Formulaires 2008

Les formulaires de demande de remboursement de la TIPP pour les factures du premier semestre 2008 sont disponibles. La FDSEA de la Moselle a assuré la diffusion auprès de ses adhérents par l'intermédiaire des délégués communaux.

ENTRAIDE

**Le barème 2008
en ligne**

Le barème d'entraide 2008 vient de sortir et est désormais disponible sur le site internet de la FDSEA. Les données ont été actualisées notamment en fonction du prix du fuel et de la main d'œuvre. Vous trouverez toutes ces informations sur www.fdssea57.fr

INTERNET

www.fdssea57.fr

Prix du lait en Lorraine

Prix de base CIRELL août 2008 : 361,00 €/1000 l – rappel prix payé août 2007 : 305,23 €/1000 l

Barème de paiement qualité en Lorraine (bonifications/réfactons en euros/1000l) :

• Germes totaux : classe A+ (+ 1,524) - Classe A (=) - Classe B (- 15,245) - Classe C (- 76,225)

• Gramme différentiel Matière Grasse : 2,5 €

• Gramme différentiel Matière Protéique : accord CIRELL 6 €

• Cellules :

< ou = 250.000 (+ 1,524)
251.000/300.000 (0)
301.000/400.000 (-3)
> 400.000 (-15)

• Butyriques : < ou = 800 spores (+ 1,524) - 801/2000 spores (0) - 2001/5000 spores (-6) - > 5000 spores (- 15)

• Contrôle laitier : +2 €

• Prime froid : +4,573 €/1000 litres (si tank en propriété du producteur et jusqu'à 7 ans)

BULLETIN DU MARCHÉ DE METZ

6 SEPTEMBRE 2008

Beurre laitier, 250 g : 2,50

◆ Beurre laitier motte, kg : 9,90 - 10,98

◆ Beurre pasteurisé, 250 g : 2

◆ Œufs frais, dz : 2,40

◆ Caille, kg : 11,90

◆ Canard de Barbarie, kg : 6,90

◆ Canard/Canette, kg : 6,90

◆ Coq au vin, kg : 3,90

◆ Coquelet, kg : 6,20

◆ Lapin, kg : 7,90

◆ Pigeon, kg : 19,90

◆ Pintade, kg : 8,90

◆ Poule, kg : 3,45

◆ Poulet de grain, kg : 4,90.

DÉGÂTS DE SANGLIERS

Maïs : estimer sans se tromper

Beaucoup d'agriculteurs mosellans sont confrontés cette année aux dégâts de sangliers dans leur parcelle de maïs, et certains d'entre eux pour la première fois. Un rappel est nécessaire pour bien préparer le passage des experts du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers (FDIDS).

Les dégâts de sangliers touchent de plus en plus d'agriculteurs et certains ne connaissent pas encore la procédure d'indemnisation des dommages aux cultures. Il y a une partie administrative, avec notamment l'envoi du formulaire de déclaration de dégâts au FDIDS et la vérification des données chiffrées après passage des experts mais aussi une partie plus technique qui consiste à préparer leur venue. Savoir évaluer le rendement ou encore avoir des notions sur le protocole d'estimation sont autant d'éléments qui vous aideront à mieux appréhender cette étape. La FDSEA demande à ses adhérents de lui transmettre une copie de tous les éléments (déclaration, résultats d'expertises, justificatifs, ...).

L'évaluation des pertes de récolte pour la culture du maïs résulte de la combinaison de deux paramètres : le nombre de pieds détruits et le rendement constaté sur la parcelle. De ce fait, l'évaluation des pertes de récolte est réalisée à partir d'un nombre de pieds détruits et un rendement estimé, ce qui aboutit à l'indemnisation d'un tonnage de matière verte récoltée. Il est possible de demander une estimation avant récolte et, dans tous les cas, il est préférable que l'agriculteur participe, il peut même se faire accompagner par des collègues sur le terrain.

Déterminer le nombre de pieds détruits

La détermination du nombre de pieds détruits par les nuisibles est calculée en multipliant la densité de semis constatée par le nombre de mètres linéaires absents.

Pour la densité de semis, deux à trois comptages sont nécessaires dans la parcelle. Ils sont réalisés dans les secteurs représentatifs de la parcelle (les fourrières sont exclues). Le comptage des pieds au mètre sur le rang est déterminé pour l'ensemble de la parcelle (en moyenne, il est constaté une densité de 8 pieds par mètre linéaire).

Pour la longueur de rangs absents, il est distingué deux cas. Les parcelles de moins de 10 ha et les plus de 10ha.

Moins de 10 hectares

Dans les tournières ou fourrières, la mesure des longueurs de mètres linéaires absents se fait sur des rangs témoins choisis tous les cinq rangs. Les rangs témoins ne peuvent pas être choisis dans les trois premiers rangs bordant la parcelles.

Nombre de détruits = [(Somme des mètres linéaires comptés sur rangs témoins)x5]x (nombre de pieds au mètre linéaire).

Pour le reste de la parcelle, la mesure des longueurs de mètres linéaires absents se fait sur les rangs témoins choisis tous les vingt rangs en commençant par le 10^e à partir du bord de la parcelle.

Nombre de pieds détruits = [(Somme des mètres linéaires comptés sur rangs témoins)x20]x

(nombre de pieds au mètre linéaire).

Plus de 10 ha

Dans les tournières ou fourrières, même méthode que pour la parcelle de moins de 10 ha.

Pour le reste de la parcelle, la mesure de mètres linéaires absents se fait sur les rangs témoins choisis tous les trente rangs en commençant par le 10^e à partir du bord de la parcelle.

Nombre de rangs absents = [(Somme des mètres linéaires comptés sur rangs témoins)x30]x (nombre de pieds au mètre linéaire). D'après le nombre de pieds et la densité de semis, on obtient alors une surface détruite.

Détermination du rendement

Pour évaluer au mieux le rendement d'une parcelle, une méthode conseillée par l'AGPM et Arvalis consiste à calculer le nombre de grains au mètre carré pour ensuite se reporter dans un tableau de correspondance pour y trouver les différents rendements.

Cette méthode est une approche du rendement à la parcelle et il faut noter que les éléments proposés ici sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit en aucun cas d'un barème officiel. C'est une base pour aider à la négociation.

Si vous avez besoin de plus de renseignements pour préparer votre expertise, vous pouvez contacter votre FDSEA, Yannick Henry au 03 87 66 12 85.

Yannick DERHILLE

Les tendances

Selon Gérard Blondin, technicien de Lorca, les cultures de maïs ont connu un développement végétatif correct avec une très bonne fécondation des épis liée à la pluviométrie sur mi et fin-juillet au moment de la floraison. On note aussi un très bon remplissage des grains lié à la pluviométrie sur le mois d'août et début septembre. Ces éléments permettent de faire des estimations de rendements qui devraient osciller entre 10 et 16 T de M.S./ha. En ce qui concerne les rendements en maïs grain, l'état des cultures conduit à retenir l'équivalence de 0,6 tonne de grain pour 1 T de M.S. L'estimation du rendement en grain est donc de 6 à 9,6 T par ha selon les parcelles et secteurs.

Exemple d'estimation d'une parcelle de maïs

Monsieur Marcassin a semé une parcelle de 4 hectares de maïs à 100 000 pieds/hectare, soit 8 pieds par mètre linéaire.

L'estimation des dégâts va se dérouler de la manière suivante :

- Passage tous les 5 rangs sur les tournières avec comptage des mètres linéaires manquants.

Pour chaque passage, le résultat obtenu est multiplié par 5

- Passage tous les 20 rangs à compter du 10^e dans la parcelle avec multiplication de résultat par 20.

Rang compté	Mètres linéaires manquants	Total mètres linéaires manquants	Nombre de pieds manquants (8 x nb de mètres linéaires)
5	40	200	1600
5	70	350	2800
5	47	235	1880
10	120	1200	9600
20	50	1000	8000
20	70	1400	11200
20	100	2000	16000
20	20	400	3200
20	70	1400	11200
Total		8185	65480

Pour cette parcelle, il manque donc 65 480 pieds, avec une densité de semis de 100 000 pieds par hectare, cela représente 65,48 ares. Si le rendement est de 14 T de Ms/ha, il faudra indemniser 9,17 T de Ms.

Déterminer le rendement

Méthode pratique pour estimer le nombre de grains/m²

1) Mesurer le nombre d'épis au m²

- Compter les épis sur 10 m², c'est-à-dire sur une longueur de 12,5 mètres pour un semis à 0,80 d'interligne (ou 13,33 mètres pour un semis à 0,75),

- Si on compte 80 épis sur cette distance, c'est équivalent à 80 épis sur 10 m² (soit 8/m²)

2) Compter le nombre moyen de grains par épi

- Prendre 10 épis successifs,

- Pour chacun d'eux, calculer le nombre de grains qu'il porte en multipliant le nombre de rangs et le nombre de grains par rang

(ex : 12 rangs x 30 grains par rang = 360 grains),

- Faire la moyenne du résultat des 10 épis pour avoir une représentativité suffisante

3) Calculer le nombre de grains par m²

- Multiplier le résultat 1) par le résultat 2),

soit dans l'exemple 8 x 360 = 2880 grains/m²

4) Répéter l'opération deux ou trois fois pour affiner le résultat, dans des zones représentatives de la parcelle.

Une fois le nombre de grains au mètre carré obtenu, reportez-vous au tableau de correspondance.

Tableau de correspondance nbre de grains/m² - rendement

Nbre de grains/m ²	1500	2000	2500	3000	3500	4000
Tonnes de Ms/ha	6-9	10-12	12-14	14-16	16-18	18-20
Tonnes vertes/ha	18 à 28	31 à 38	38 à 44	44 à 50	50 à 56	56 à 63
Rendement grain (q/ha à 15%)	35-45	50-60	65-80	80-95	95-105	105-120

Estimation du rendement par pesée

Nombre de pieds/ha	90 000 (soit 7 pieds/mètre linéaire avec un écartement de 80cm)				100 000 (soit 8 pieds/mètre linéaire avec un écartement de 80cm)				110 000 (soit 9 pieds/mètre linéaire avec un écartement de 80cm)						
	rendement														
Poids d'un pied en grammes	en T de mat. verte	à 28% de M.S.	à 30% de M.S.	à 32% de M.S.	à 35% de M.S.	en T de mat. verte	à 28% de M.S.	à 30% de M.S.	à 32% de M.S.	à 35% de M.S.	en T de mat. verte	à 28% de M.S.	à 30% de M.S.	à 32% de M.S.	à 35% de M.S.
200	18	5,0	5,4	5,8	6,3	20	5,6	6,0	6,4	7,0	22	6,2	6,6	7,0	7,7
250	22,5	6,3	6,8	7,2	7,9	25	7,0	7,5	8,0	8,8	27,5	7,7	8,3	8,8	9,6
300	27	7,6	8,1	8,6	9,5	30	8,4	9,0	9,6	10,5	33	9,2	9,9	10,6	11,6
350	31,5	8,8	9,5	10,1	11,0	35	9,8	10,5	11,2	12,3	38,5	10,8	11,6	12,3	13,5
400	36	10,1	10,8	11,5	12,6	40	11,2	12,0	12,8	14,0	44	12,3	13,2	14,1	15,4
450	40,5	11,3	12,2	13,0	14,2	45	12,6	13,5	14,4	15,8	49,5	13,9	14,9	15,8	17,3
500	45	12,6	13,5	14,4	15,8	50	14,0	15,0	16,0	17,5	55	15,4	16,5	17,6	19,3

En prenant l'exemple d'un semis à 110 000 pieds/ha et le poids moyen d'un pied pesé à 400 grammes et considérant une récolte à 32% de matière sèche, mon rendement moyen sera de 14,1 tonnes de matière sèche par hectare, soit 44 tonnes de matière verte.